



CODE DE CONDUITE

Adultes, Maîtres et Anciens athlètes de l'Équipe Québec

Les athlètes du club de biathlon Courcelette doivent toujours agir selon des standards élevés et projeter une image positive de leur discipline : ainsi vous devriez agir de la façon suivante :

Communication :

1. Interagir avec respect envers les autres.
2. Ne pas critiquer publiquement.
3. Respecter les consignes des entraîneurs, si vous avez un problème de toute nature avec le personnel, l'adresser à l'entraîneur-chef sans délai. Choisir un lieu et un moment propice.
4. Orienter vos critiques de façon constructive et vers la situation plutôt que vers les personnes impliquées.
5. Respecter les consignes et décisions des officiels et/ou administrateurs.
6. Communiquer à l'entraîneur, officier de sécurité du champ de tir, tout problème, il est responsable de l'ensemble du site.
7. Ne pas contribuer à la propagation de rumeurs.
8. Utiliser vos réseaux sociaux de façon responsable.

Sécurité/règles :

1. Toujours agir dans le respect des règles en vigueur
2. Toujours agir de façon sécuritaire pour vous et pour les personnes qui vous entourent
3. Toujours manipuler, transporter et entreposer les carabines de façon sécuritaire. Lorsque vous êtes en camp ou en course à l'extérieur vous devez en tout temps effectuer la surveillance de votre carabine.
4. Toujours utiliser le matériel de protection requis.
5. Ne jamais être sous l'effet de drogue ou d'alcool lors des entraînements ou des compétitions
6. Si vous avez l'intention de faire une ou des courses, il faudra une approbation préalable de l'entraîneur-chef qui sera en mesure de vérifier la capacité à offrir le support de course. Ne pas vous inscrire avant d'avoir validé la faisabilité.
7. Aucune forme d'intimidation ne sera tolérée.

Autorité/responsabilité :

1. Être ponctuel et respecter les horaires établis.
2. Pour les entraînements, si vous prévoyez un retard, avisez l'entraîneur-chef par messagerie texte au moins 45 minutes avant le début de l'entraînement. Votre arme pourra être sortie et une corde déroulée. Si retard non-motivé, la voûte restera fermée et l'entraînement ne sera pas suspendu pour dérouler une corde. Vous pourrez faire du ski.
3. Pour les participations aux courses, valider la faisabilité avec l'entraîneur-chef pour valider si les effectifs permettent le support.
4. Respecter le matériel prêté ou en location.

Nom du de l'athlète : _____

Signature : _____

Date : _____